

O P É R A T I O N .

ON met, par exemple, la quantité qu'on veut de sommités mondées d'absinthe dans un matras, ou dans une cucurbite à col étroit; puis y ayant versé dessus de bon esprit de vin, jusqu'à ce qu'il surnage l'absinthe de trois ou quatre doigts, ou couvre le matras ou la cucurbite d'un petit vaisseau de rencontre parfaitement bien luté, & ayant fait macérer le tout pendant sept ou huit jours au dessus d'un four de Boulanger, ou en quelque lieu modérément chaud, on le coule & exprime, & on sépare une teinture verdâtre, laquelle on filtre & garde dans une bouteille de verre double bien bouchée, pour la donner au besoin depuis un scrupule jusqu'à deux dragmes, dans du vin ou dans quelque autre liqueur propre, dans les maladies de l'estomac, du foie & de la matrice.

On procède de même pour tirer les teintures de plusieurs bois, écorces, gommes, racines, baies & semences aromatiques; & pour celles du safran, & de plusieurs fleurs cordiales & céphaliques, & même de certaines écorces de fruits, les dosant & s'en servant à peu près de même que de la teinture de l'absinthe dont je viens de parler.

On prépare à peu près de même plusieurs teintures céphaliques, cordiales, stomachiques, anti-scorbutiques, &c. composées de plusieurs parties de végétaux diversement dosées dont je n'entreprends pas de donner ici des descriptions; je dirai seulement que la Chymie commence plusieurs de ses préparations par les teintures, comme on le pourra voir dans les suites.

C H A P I T R E X L V I I I .

Des Elixirs.

LES Elixirs approchent beaucoup de la nature des teintures, dont ils empruntent même le principal de leur composition. Les sentimens des Auteurs sont différens sur l'Étymologie du nom d'Élixir; car les uns le font dériver d'*ελαιον* & *ουρον* comparant ces remèdes à une extraction d'huile, qu'ils considèrent comme une des parties les plus essentielles des mixtes. Les autres veulent que ce nom vienne du verbe *ελειρω* à cause du grand secours qu'on reçoit des élixirs, d'autres le tirent du mot Arabe *Alechfiro*, qui dénote une extraction artificielle de quelque essence; mais sans m'arrêter au nom, je dis que les élixirs sont des liqueurs spiritueuses, destinées à des usages internes, & contenant la plus pure substance des mixtes choisis qu'on a employés, & laquelle on leur a communiquée par le moyen de l'infusion ou macération.

Les esprits tirés des végétaux, ou leurs eaux spiritueuses, sont d'ordinaire la base des élixirs, & les menstrues dont on se sert pour dissoudre & retenir la vraie essence des médicamens qui entrent dans leur composition. On reconnoît néanmoins l'esprit de vin pour le plus commode de tous; d'où vient

qu'on l'y emploie plus souvent que tout autre menstree ; sur-tout lorsqu'on a besoin de dissoudre & d'unir à l'Élixir quelques substances oléagineuses ou résineuses, & particulièrement celle des aromats qui resteroient parmi le marc après l'infusion, si elles n'avoient rencontré quelque liqueur analogue, & propre à s'y insinuer & unir.

Ce qui n'empêche pourtant pas qu'on ne mêle souvent des eaux spiritueuses moins pénétrantes parmi cet esprit, afin d'en émousser la pointe, lorsqu'il est chargé de ces substances, & afin de mettre l'Élixir en un état propre & commode pour être pris par la bouche, lorsqu'on le veut donner tout seul : cela n'empêche pas aussi qu'on n'y ajoute même alors quelque peu de sucre, ou de quelque Syrop, pour le rendre plus agréable ; mais il n'est pas nécessaire d'affoiblir cet esprit, non plus que l'Élixir, lorsqu'on ne prétend pas de le donner seul, & qu'on le garde pour le donner dans des liqueurs propres à ses usages : c'est alors aussi qu'on ne donne ces élixirs que depuis cinq ou six gouttes jusqu'à quinze ou vingt ; au lieu qu'on donne jusqu'à une ou deux cuillerées à la fois de ceux dont on a affoibli les esprits, en y ajoutant des eaux spiritueuses & en les adoucissant avec du sucre ou des syrops.

O P É R A T I O N .

On prépare, par exemple, un élixir camphré, en faisant digérer & dissoudre au bain-marie ou à celui de cendres, demi-once de camphre dans quatre onces d'esprit de vin, mis dans un petit matras, couvert de son vaisseau de rencontre parfaitement bien lutés ensemble, & on donne à cette dissolution le nom d'Élixir, dont on ne fait prendre au plus qu'une vingtaine de gouttes à la fois, dans du vin ou dans quelque eau cordiale, pour provoquer les sueurs, fortifier le cœur, résister à la malignité de l'air & aux venins, soulager les gouteux, & donner un grand secours dans toutes les maladies du cerveau. On peut aussi en mettre fort à propos quelques gouttes avec un peu de coton dans les dents creuses pour en appaiser la douleur.

Préparation de l'Élixir de Citron.

On prépare un élixir de citron, en y procédant ainsi. On met dans un matras demi-livre d'écorce jaune superficielle de citron, écrasée ou incisée bien menu, & y ayant versé dessus deux livres de bon esprit de vin, & demi-livre de suc dépuré de citrons, on couvre le matras d'un petit vaisseau de rencontre, soigneusement luté ; & l'ayant tenu pendant vingt-quatre heures au dessus d'un four de Boulanger, puis coulé & exprimé médiocrement le tout, on y mêle autant pesant d'eau distillée de scorfonère, & une livre & demie de sucre fin en poudre ; puis ayant passé le tout par un papier gris, on y ajoute, si l'on veut, une dragme de teinture de musc & d'ambre gris, & on a un élixir cordial fort agréable, dont on peut donner à la fois depuis demi-cuillerée jusqu'à deux cuillerées entières, pour récréer & fortifier toutes les parties nobles.

* Elixir hystericum.

℞ Oleorum stillatorum absinthii, pulegii, matricariæ, rutæ, & succini, ana gutt. vj. Tincturarum croci, & castorei, ana unc. iij. Sacchari optimi, & aquarum arthemisiæ, & florum sambuci, ana unc. vj. M. & fiat elixir.

Elixir hystérique.

On prendra des huiles d'absinthe, de pouliot, de matricaire, de rue & de succin, de chacune six gouttes; des teintures de safran & de castoreum, de chacune trois onces; de bon sucre & des eaux d'armoises, & des fleurs de sureau, de chacun six onces; pour composer cet elixir suivant les règles de l'art.

Cet élixir est fort propre contre toutes les maladies de la matrice, le faisant prendre en même dose que celui qui précède.

Balsamum hystericum.

℞ Lacrymarum assæ-foetidæ, galbani, opopanacis, sagapeni, & ammoniaci, ana dragm. j. Castorei subtilissimè pulverati dragm. f. Oleorum stillatorum rutæ, succini & baccarum juniperi, ana scrup. j. Gummis in mortario calente liquefactis, olea super affunde, misce & convenientis consistentiæ balsamum confice, quod serva ad usum.

Baume hystérique.

Prenez de l'assa-foetida en larmes, du galbanum, de l'opopanax, du sagapenum & de l'ammoniac, de chacun un gros; demi-gros de castoreum pulvérisé très-subtilement; des huiles distillées de rue, de succin & des baies de genièvre, de chacun un scrupule; ayant liquéfié les gommés dans un mortier chaud, vous les mêlerez parmi les huiles, & vous en composerez un baume d'une bonne consistance que vous garderez pour l'usage.

Ce baume mis dans le nez est excellent contre les vapeurs; si on en oint le nombril & le bas-ventre, il provoque les menstrues.

Spiritus uterinus.

℞ Radicum aristolochiæ longæ & rotundæ, pæoniæ & valerianæ minoris, ana unc. ij. Castorei unc. j. Summitatum siccarum absinthii, arthemisiæ, tanacetii, matricariæ, & florum sambuci & camomillæ, ana manip. j. Incis & contusis macerentur per triduum in spiritibus vini rectificati libr. iv. Secundum artem spiritus ad usum servandus distillatione eliciatur.

Esprit utérin.

On prendra des racines des aristoloches longues & rondes, de petite valeriane, de chacune deux onces; une once de castoreum; des sommités sèches d'absinthe, d'armoise, de tanaisie, de matricaire, & de fleurs de sureau & de camomille, de chacun une poignée; ayant pilé ou incisé toutes ces drogues, vous les ferez macérer pendant trois jours dans quatre livres d'esprit de vin rectifié; puis

on en fera artiffement la diftillation pour en tirer l'efprit qu'on gardera pour fes ufages.

Cet efprit eft réfolutif & apéritif, il pénètre aifément jufques dans les plus petits vaiffeaux. Il eft très-efficace dans les maladies hystériques, il détruit les obstructions. On en donne depuis une dragme jufqu'à trois, dans des eaux ou des décoctions hystériques; on peut auffi en mettre dans les narines, fur les temples & fur le nombril.]

CHAPITRE XLIX.

De l'Elixir de propriété.

LA réputation de cet élixir eft trop grande, & fes effets font trop connus pour ne mériter pas ici un Chapitre particulier. Tous les Auteurs attribuent à Paracelfe l'invention de ce beau remède; mais la connoiffance imparfaite qu'il en a donnée, & fur-tout fon fîlence touchant le menftruel qu'on y doit employer, ont beaucoup embarrasfé ceux qui font venus après lui, & ont caufé la diverfité des descriptions que nous en trouvons dans les livres. Celle que Crollius en a donnée a été néanmoins la mieux reçue, quoiqu'on ait grand fujet de defapprouver l'efprit de foufre, qu'il y fait entrer pour tirer la teinture de la myrthe, de l'aloës & du fafran.

OPÉRATION.

AYANT mis dans une cucurbite de verre à cou étroit, égales parties de myrthe choifîe, d'aloës focotrin, & de beau fafran, fubtilement pilés, & les ayant légèrement arrofés de quelque peu d'efprit de foufre adouci avec égales parties d'efprit de vin, on y verfera deffus de l'eau diftillée de méliffè, jufqu'à ce qu'elle les farnage de trois doigts; puis ayant bien agité les matières & couvert la cucurbite d'un petit vaiffeau de rencontre foigneufement luté, on les fera macérer pendant quinze jours au deffus d'un four de Boulanger, renouvelant l'agitation de temps en temps, afin de bien diffoudre dans cette liqueur la fubftance gommeufe de ces drogues, c'eft-à-dire celle qui peut fe diffoudre dans les menftrues aqueux; puis ayant déluté les vaiffeaux, verfé par inclination, filtré & gardé à part la liqueur teinte qui farnagera les poudres, on mettra à fa place environ un tiers d'avantage de bon efprit de vin qu'on n'avoit mis d'eau de méliffè; & ayant foigneufement reluté les vaiffeaux, renouvelé & continué la macération pendant deux mois, & agité de temps en temps les matières, de même qu'auparavant, on en filtrera auffi de même la liqueur qui fe trouvera chargée de la plus pure effence de ces drogues, fur lesquelles on pourroit bien encore verfer de nouvel efprit de vin & en réitérer la macération; mais cette réfidence n'en vaudroit pas la peine. On mêlera donc cette teinture avec la première qu'on avoit